avril 2012

Cavac Biomatériaux

L’affichage environnemental Cavac Biomatériaux expérimenté par l’Etat

L’entreprise Cavac Biomatériaux est le seul acteur du marché de l'isolation à avoir été retenu par le Ministère en charge du Développement Durable pour l'opération test sur l’affichage environnemental. Le but de cette campagne est d’offrir au consommateur la possibilité de choisir des produits à partir d’informations pédagogiques comme le contenu du produit et de son emballage en équivalent carbone, la consommation en ressources naturelles, l’impact sur les milieux naturels et enfin le réchauffement climatique. Dans le cadre de cette expérimentation nationale d’affichage environnemental, les industriels sont tenus de choisir au moins deux indicateurs, dont celui sur le réchauffement climatique. Outre celui-ci, Cavac Biomatériaux a donc retenu pour son isolant chanvre et lin Biofib’Duo, l’indicateur « pollution de l’air ». Les résultats obtenus sont présentés sous la forme d’une échelle de couleurs (du vert au rouge) couplée à un système de notation (A à D). Avec un faible indice de pollution de l’air, 343 m3 (volume d’air nécessaire pour diluer à un seuil acceptable l’ensemble des polluants chimiques émis pendant la durée de vie du produit) et une émission de 3,05 kg d’équivalent CO2 (calculée à partir de la fabrication d’un mètre carré d’isolant et pendant son usage), le Biofib’Duo obtient un la note de A pour ces deux paramètres.